

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 11 juillet 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire, Bernard Naud, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Gaétan Falardeau et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Denis Beaulieu était absent.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2016-07-01

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2016-07-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016 19h30 soit adopté tel que déposé et lu.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2016-07-03

Réforme du réseau de la santé et des services sociaux - Appui à l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Considérant que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment informé la MRC de Portneuf et ses villes constituantes, des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

Considérant que les économies substantielles avancées par le ministère de la Santé et des Services sociaux n'ont pas été démontrées, malgré plusieurs demandes répétées des acteurs concernés;

Considérant que le déploiement actuel se fait sans tenir compte des enjeux propres à la région de Portneuf;

Considérant la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

Considérant que le transport d'échantillons sur de longues distances occasionne des pertes de spécimens et des retards dans les résultats des analyses, ce qui oblige plusieurs patients à reprendre leurs examens (prise de sang, biopsie, etc.);

Considérant que ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la

qualité de vie au travail, impact financier, conciliation travail-famille et l'exode des travailleuses et travailleurs vers les grands centres urbains;

Considérant qu'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de Portneuf seront importantes;

Considérant que la municipalité de Saint-Alban est grandement préoccupées quant à l'avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

En conséquence, il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Alban appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de Portneuf.

2016-07-04

Appui au projet de nouvelle station radiophonique FM dans Portneuf

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Alban accorde son appui à Tangram stratégies dans leur demande pour l'implantation d'une nouvelle station radiophonique sur la bande FM de langue française afin de desservir le comté de Portneuf.

2016-07-05

Club des lions

Il est proposé par M. Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 50 \$ au club des Lions de Deschambault-Grondines dans le cadre de leur campagne de financement 2016.

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'achat du lot 4 615 704 au cadastre du Québec et la réalisation d'un développement résidentiel.

Avis de motion est donné par le conseiller M. Gaétan Falardeau, que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, sera adopté un règlement ayant pour objet de décréter une dépense et un emprunt pour l'achat du lot 4 615 704 au cadastre du Québec et la réalisation d'un développement résidentiel.

2016-07-06

Adoption du deuxième projet de règlement URB-05.01 modifiant le règlement de zonage URB-05 afin d'introduire des modalités de droits acquis relatives à la superficie de plancher des installations d'élevage porcin sur fumier liquide.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le deuxième projet de règlement URB-05.01 modifiant le règlement de zonage URB-05 afin d'introduire des modalités de droits acquis relatives à la superficie de plancher des installations d'élevage porcin sur fumier liquide soit adopté tel que déposé.

2016-07-07

Adoption du règlement 241 décrétant la mise en place d'un programme d'aide au financement pour la mise en place de système de traitement des eaux usées des résidences isolées par un emprunt à long terme n'excédant pas 50 000 \$.

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que le règlement 241 décrétant la mise en place d'un programme d'aide au financement pour la mise en place de système de traitement des eaux usées des résidences isolées par un emprunt à long terme n'excédant pas 50 000 \$ soit adopté tel que déposé.

2016-07-08

Service intermunicipal de prévention des incendies – Renouvellement et bonification de l'entente sur l'utilisation de la ressource qualifiée en prévention des incendies par les municipalités

Considérant qu'une rencontre de suivi des activités de la ressource qualifiée en prévention des incendies a eu lieu à Saint-Basile le 28 avril 2015;

Considérant que chacune des municipalités signataires de l'entente étaient représentées;

Considérant que lors de cette rencontre, il fut constaté que certains articles de l'entente originale ne représentaient pas les besoins des municipalités;

Considérant que certains constats ont été faits lors des deux premières années d'activités de la ressource qualifiée en prévention des incendies;

Considérant que la MRC de Portneuf propose une version revue et bonifiée de l'entente originale.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban autorise le maire, M. Bernard Naud, à signer l'entente intermunicipale revue et bonifiée, concernant le travail du technicien en prévention des incendies.

2016-07-09

Détermination des frais d'ouverture de dossier pour l'intervention de l'inspecteur agraire relativement à un litige de fossé de ligne.

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que les frais d'ouverture de dossier pour l'intervention de l'inspecteur agraire relativement à un litige de fossé de ligne soient fixés à 100 \$.

2016-07-10

Appel d'offres 2016.08 – Vente de six (6) terrains par soumission publique.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à la vente par soumission publique de six (6) terrains, dont la Municipalité est devenue propriétaire (avec plus grande étendue) le 3 septembre 2014, le tout tel que décrit dans les documents d'appel d'offres portant le numéro de référence 2016.08.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondance

Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.

En date du 11 juillet 2016, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 380 676.04 \$ Toujours en date du 11 juillet 2016, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2016-07-11

Comptes à payer.

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général
et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
ANNULE	6043	0.00 \$
MATERIAUX AUDET	6079	87.80 \$
ANNULE	6080	0.00 \$
PAQUIN, SABRINA	6081	59.52 \$
PAQUIN, SABRINA	6082	44.73 \$
DOLBEC, CONSTANT	6083	183.07 \$
AMUSEMENT PORTNEUF	6084	229.95 \$
BEDARD GUILBAULT	6085	23 771.08 \$
BELANGER, ALAIN	6086	84.82 \$
BOIVIN GAUVIN (TUYAU+MOUSSE)	6087	2 274.50 \$
CAPSA (FINANCEMENT 2016)	6088	1 500.00 \$
CHAMPAGNE&MATTE (TERRAIN LAC LONG HQ)	6089	5 685.51 \$
CONEX	6090	812.83 \$
DERY TELECOM	6091	202.28 \$
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS	6092	28.74 \$
EMCO (MISE AUX NORMES)	6093	18 625.55 \$
ENTREPRISES TREMA	6094	3 334.28 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORT. CHAMPLAIN	6095	178.22 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	6096	5 047.40 \$
EXTINCTEUR WT & FILS INC.	6097	313.65 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE	6098	4 103.55 \$
GARAGE J.-P. NAUD&FILS	6099	8.90 \$
MARTIAL GERMAIN (CASTORS)	6100	200.00 \$
G.G. REFRIGIRATION INC.	6101	510.49 \$
GRAYMONT	6102	2 232.29 \$
IMPRIMERIE GERMAIN (ENVELOPPES)	6103	511.64 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	6104	385.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	6105	137.12 \$
LANGLOIS ELECTRIQUE	6106	926.34 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE (CASTOR)	6107	50.00 \$
LETTREGE MICHEL DURIVAGE	6108	11.50 \$
ALIMENTATION DUSABLON	6109	25.67 \$
MATERIAUX AUDET	6110	3 158.21 \$
MESSAGERIE WISEMAN	6111	17.04 \$
MEUNERIE DYNAMIX	6112	179.12 \$
MINI-MIX SAINT-BASILE INC.	6113	160.97 \$
MRC PORTNEUF	6114	32 403.08 \$
RICHARD PEARSON (T-SHIRT TERRAIN JEUX)	6115	1 333.71 \$
PERRON, MARIO	6116	100.00 \$
PERRON, STEPHANE (ETAGERES BIBLIO)	6117	525.00 \$
PRODUCTION SANS LIMITES (SORTIE TERRAIN JEUX)	6118	283.50 \$
ADT CANADA	6119	209.71 \$

REGIE REGIONALE	6120	355.08 \$
INFO PAGE	6121	135.85 \$
LES SERRES PERADIENNES	6122	1 449.81 \$
SERVICES MATREC	6123	643.86 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	6124	208.84 \$
SPORTS-INTER PLUS	6125	420.07 \$
TOURNESOL PAYSAGISTE	6126	72.41 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	6127	1 917.19 \$
STEPHANE MARCOTTE	6128	686.77 \$
VILLE DE DONACONNA	6129	90.00 \$
WSP CANADA INC.	6130	6 834.45 \$
SERVICES MATREC	6131	643.86 \$
BELANGER, REAL	6132	606.01 \$
ANNULE	6133	0.00 \$
PERRON, MARIO	6134	25.44 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	6135	106.64 \$
ANNULE	6136	0.00 \$
	DAS, Fédéral	2 084.36 \$
	DAS, Prov.	4 908.05 \$
	Télus	596.64 \$
	Télus mobilité	312.62 \$
	Hydro Québec	6 901.74 \$
	Éko	562.90 \$
	Visa	229.00 \$
	SALAIRE	18 394.01 \$
	TOTAL:	158 122.37 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2016-07-12

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h20.

Bernard Naud
Maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »